

Chars légers et véhicules à armement lourd

Type de contenu : Texte

Image fixe

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Chars légers et véhicules à armement lourd / Youri Obraztsov

Auteur(s) : Obraztsov, Youri (19..-....)

Mention d'édition : Nouvelle éd. actualisée

Publication : [Paris] : H&C, Histoire & collections, DL 2024

Fabrication / Impression : [Paris]

Description matérielle : 1 vol. (119 p.) : ill. en coul. ; 21 cm

Collection : Manuel de reconnaissance

ISBN : 979-10-380-1449-7

EAN : 9791038014497

Appartient à la collection : Manuel de reconnaissance Paris H&C, Histoire & collections 202X 21 cm

Classification décimale Dewey : 358.188 3 23

Résumé ou extrait : Les chars légers et les véhicules à armement lourd font partie de la catégorie des VBC, Véhicules Blindés de Combat. Simples d'emploi, ils possèdent une grande polyvalence et peuvent être employés dans une très large gamme de missions : reconnaissance, combat antichar, appui-feu. Les chars légers sont conçus pour les manoeuvres rapides, tandis que les VAL sont le plus souvent mis en renfort des sections d'infanterie pour les missions d'appui. Le présent ouvrage regroupe tous les chars légers et les véhicules à armement lourd du monde, ainsi que leurs nombreuses modifications, avec les caractéristiques techniques de chaque modèle. Riche de plus de 350 photos, clair et méthodique, il révèle l'historique de chaque engin avec les dates précises et un tableau chronologique des mises en service. Ce manuel permet d'identifier le matériel avec précision à partir d'une image. Cet ouvrage est réalisé par un spécialiste dans le domaine de l'identification, en coopération avec les forces armées et les industriels de la défense. Il complète la collection des manuels "Chars de combat", "véhicules de combat d'infanterie" et "Véhicules blindés de combat à roues 8x8" parus chez Histoire & Collections.

Sujet - Nom commun : Engins blindés -- 1945-....

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Photographie